

Bonjour à Toutes et tous

En mon nom et au nom du conseil municipal de Wavignies, je suis heureux de vous accueillir à nouveau dans cette salle pour la traditionnelle cérémonie des vœux en cette nouvelle année 2017.

Je tiens à remercier pour leur présence:

Monsieur le Sénateur Alain Vasselle, Monsieur le Conseiller Régional Jean Cauwel, Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard Frans Desmedt, Le lieutenant Trevilly de la brigade de gendarmerie de Saint Just-en-Chaussée et le Lieutenant Delique du centre de secours de Saint Just-en-Chaussée. Mesdames et messieurs les Maires des communes environnantes.

En ce début d'année, je forme des vœux pour tous les habitants de Wavignies.

Des vœux de santé, de travail et de petits bonheurs au quotidien.

Dans ce monde aujourd'hui tourmenté, restons solidaires, restons debout et fiers de nos valeurs.

Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, je vous salue.

À l'abord de cette nouvelle année, je vous souhaite la réussite dans vos projets. Votre louable ambition est de toujours de faire prospérer votre outil de travail et la commune a besoin de vous pour exister.

Votre réussite est notre bien commun et participe au bien-être des habitants du village

C'est un partenariat essentiel que nous continuerons de cultiver et d'améliorer ensemble.

Je forme des vœux de réussite à nos enseignants, aux Gendarmes et aux Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Saint Just-en-Chaussée.

A toutes les associations culturelles, sportives et de loisirs, je souhaite bien sûr la réussite dans vos activités. Je voudrais d'abord remercier tous les bénévoles qui font au quotidien un travail exemplaire. Vous êtes des partenaires indispensables à notre commune. Un grand merci supplémentaire à tous ceux qui nous aident pour les activités périscolaires. Vous êtes un soutien énorme par les économies que vous permettez de réaliser sur le budget communal.

En débutant cette nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée, et d'exposer les projets en cours ou à l'étude.

Je vais donc vous énumérer les grands sujets de l'année écoulée.

➤ Dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée dans notre commune, il est constaté depuis 2003 des dépassements continus de la teneur limite réglementaire pour les nitrates. De ce fait, la consommation de cette eau, pour les femmes enceintes et les nourrissons est déconseillée. L'Agence Régionale de la Santé nous met en demeure de prévoir un plan d'action pour réduire ce dépassement en nitrates. La mise en œuvre de ce plan d'action doit nous permettre d'obtenir du préfet une dérogation pour continuer à consommer notre eau potable.

Nous avons consulté quatre bureaux d'étude pour étudier les solutions permettant d'obtenir cette dérogation.

Deux nous ont répondu sur les quatre.

Nous avons retenu la société Sogeti pour une somme de 18.980 € HT subventionnée à environ 50% par l'agence de l'eau.

Cette étude permettra de trouver la meilleure solution parmi les quatre possibilités suivantes.

1. Interconnexion avec le syndicat des eaux d'Ansauvillers-Gannes avec abandon du captage existant.
2. Dilution de notre eau avec celle d'Ansauvillers et Gannes, ce qui nécessite la création d'un réservoir de stockage sur la commune.
3. Recherche d'une eau de meilleure qualité dans un puits existant dans la commune ou un nouveau puits à forer. Cette hypothèse implique des recherches coûteuses pour trouver le bon endroit pour l'installation de ce nouveau forage.
4. Raccordement avec la commune de Catillon-Fumechon

Le bureau d'étude, en accord avec le conseil municipal, sera en charge de déterminer le bon moyen pour améliorer la teneur en nitrates de notre eau, tout en étant conscient qu'il faudra trouver la meilleure solution en tenant compte de n'impacter qu'au minimum la répercussion sur le prix de l'eau.

➤ Autre point, toujours sur l'eau.(après l'eau propre, l'eau sale) L'assainissement.

Vous savez que nous avons rejeté le projet d'assainissement collectif beaucoup trop coûteux et que le conseil municipal a opté pour l'assainissement individuel. Le coût du mètre cube serait passé à 10 Euros, soit une facture d'eau multipliée par 4. Un foyer payant actuellement une facture annuelle de 250 € aurait vu sa facture passer à 1000 €, et ceci sans compter le prix des travaux de vos raccordements individuels jusqu'au tout à l'égout.

Cependant, un diagnostic de l'installation de l'assainissement individuel doit être réalisé chez chacun d'entre vous.

Ce diagnostic a déjà été réalisé sur presque toutes les communes du Plateau Picard. Il ne reste plus que les communes d'Essuiles St-Rimault, Quinquempoix, Cuignières et la nôtre où les diagnostics n'ont pas été faits.

Cela signifie qu'en ce début d'année, toutes nos installations seront visitées. L'établissement de ce diagnostic vous coûtera 80 € pour chaque installation.

Il faut admettre que ce n'est pas beaucoup par rapport au choix de l'option de l'assainissement collectif.

Malgré tout, je trouve regrettable d'avoir à subir cette étude, car dans la très grande majorité des cas, l'organisme contrôleur nous dira que notre installation n'est pas aux normes. Je pense que vous savez, tout comme moi, si votre installation est aux normes ou pas.

Alors, serons-nous dans l'obligation de normaliser notre assainissement, et donc devoir de nouveau payer ?

Je tiens à vous rassurer, j'ai assisté à une réunion d'information organisée par l'agence de l'eau Artois Picardie dont nous dépendons.

J'ai bien noté que si nous sommes mis en demeure de faire ces travaux de mise aux normes, cette agence doit nous financer à hauteur de 70%.

Vu l'état des finances et le nombre de communes à aider, ce n'est pas pour demain, ni après demain, que nous serons dans l'obligation d'effectuer ces travaux.

➤ Au cours de l'année le conseil a étudié la possibilité de mettre des éoliennes sur notre commune.

Suite à une décision du préfet de région qui a jugé possible d'en mettre dans notre secteur environnant, nous avons été sollicités par quatre sociétés qui implantent des éoliennes.

Il y a une dizaine d'années, nous avons refusé d'en installer chez nous.

Résultat, elles ont fleuri tout autour de notre commune. Nous les subissons visuellement sans bénéficier des retombées financières dont bénéficient nos voisins.

Le conseil municipal travaille sur ce projet. Un comité de pilotage a été créé et une réunion publique sera organisée suivant l'avancement des études pour vous tenir informés.

J'en profite pour vous confirmer combien pour moi, bien vous informer est important. Vous recevez notre bulletin municipal "Wavignies Infos" environ tous les deux mois dans votre boîte aux lettres. Je vous rappelle que vous pouvez, en plus, et à tout moment, connaître toute l'actualité sur ce qui se passe à Wavignies en temps réel en consultant notre site internet "wavignies.fr"

➤ En 2016, comme vous avez pu le constater, des travaux de voiries importants ont été réalisés rue de la Sucrierie. Hormis l'achat et le bornage des terrains par notre commune, tous les travaux ont été réalisés et financés par la communauté de communes du Plateau Picard. Ces travaux permettent de circuler avec des poids lourds dans cette rue qui était trop étroite. Surtout, cela va permettre à une entreprise familiale de s'installer et à une autre de s'agrandir. Je tiens devant vous à remercier le Président Frans DESMEDT, qui a été un soutien formidable pour ce projet.

➤ Des travaux tels que l'amélioration de l'éclairage public rue du Jardin de la Tour et sur la place ont été réalisés. Ces travaux étaient devenus nécessaires car les candélabres étaient en très mauvais état et étaient devenus inefficaces et gourmands en consommation électrique. Nous avons obtenu une subvention de 54% du syndicat SE60, 46% restant à notre charge sur une enveloppe totale de 68 000 €.

➤ Afin de préserver le patrimoine de notre village, un contrefort de l'église qui menaçait de s'écrouler a été refait à neuf pour une somme de 18 000 €, financé à hauteur de 50 % par le département.

➤ Des travaux, peut-être moins visibles, ont été réalisés. Citons l'abaissement du plafond de la petite salle agora qui nous a permis de diviser pratiquement par deux notre dépense énergétique qui était un gouffre. Dans cette salle, l'hiver, les occupants avaient toujours froid, même si on chauffait depuis la veille.

➤ Nous avons également rénové les fenêtres vétustes d'une des deux anciennes classes du groupe scolaire située à côté du périscolaire. De nouvelles fenêtres en PVC double vitrage ont été posées.

Pour ces travaux, nous avons obtenu de Madame la Sénatrice Maire de Beauvais Caroline CAYEUX, une subvention de 30% sur l'enveloppe de 4 200 €.

Je la remercie très sincèrement.

C'est toujours un réconfort pour une petite commune d'obtenir des aides de nos élus parlementaires.

Alors en 2017, il faudra faire la même chose sur l'autre classe. J'attire l'attention de nos invités et je leur fait un clin d'œil pour trouver un volontaire parmi eux.

➤ Au début du mois de mai dernier, j'ai appris la fermeture du commerce « Café-Tabac », qui a été vendu en habitation. Devant le fait accompli j'ai tenu absolument à ce que cette activité continue dans notre commune. Mais je n'imaginai pas que j'allais être confronté à un long parcours semé d'embûches. Mon idée a été de déplacer ce commerce dans l'ancien proxi, qui était vide depuis presque 4 ans. J'ai contacté les propriétaires, la S.A HLM, ceux-ci m'ont appris qu'une Pizzeria devait s'y installer.

J'ai contacté ce repreneur éventuel qui, suite à plusieurs concertations, avait accepté d'y annexer l'activité de Café-Tabac.

Celui-ci m'a mené en bateau pendant deux mois, entre temps, je me suis battu pour avoir une dérogation pour installer ce bar à cet endroit, car j'ai découvert que l'on ne peut exercer ce commerce à moins de 50 m d'une église, bibliothèque, Mairie ou école. Après plusieurs RDV avec Monsieur le Sous-Préfet, celui-ci m'a accordé une dérogation pour ne pas tenir compte de ce périmètre de protection. Suite à plusieurs négociations avec d'autres éventuels repreneurs. Un couple a accepté de racheter le fonds et de s'installer dans cette ancienne épicerie. Mais cela impliquait un lourd investissement financier pour faire les travaux, car rien n'était prévu pour cette activité, et la cerise sur le gâteau c'est que le loyer mensuel que le bailleur demandait était de 1 320 € TTC et non négociable.

Devant ce prix exorbitant, les futurs commerçants ont fait marche arrière et je les comprends, ce n'était vraiment pas jouable.

Donc avec mon conseil municipal, nous avons décidé d'acheter ce bâtiment afin de proposer un loyer plus supportable par l'exploitant. Il nous a fallu trouver les ressources financières. Nous avons obtenu de la communauté de communes une aide exceptionnelle de 15 000 €, et j'en remercie son président Frans DESMEDT. Nous attendons aussi une subvention de 50% du conseil départemental sur une enveloppe de 165 000 € qui est le prix d'achat.

Pour résumer, les 165 000 € seront financés par les 15 000 € de la Communauté de communes, les 82 500 € du conseil départemental et le solde de 67 500 € sur nos fonds propres.

En plus de dire un grand merci à ces deux collectivités, je dis un grand merci à mon conseil pour m'avoir suivi dans cette opération de sauvetage du commerce.

De plus, nous amortirons aussi notre investissement en louant le logement d'habitation situé à l'étage après quelques travaux. Cet appartement est indépendant du commerce.

Il me reste à souhaiter une très belle et rapide réussite à Pascale et Gilles RUNFALO, qui sont ici présents. Vous pourrez apprendre à les connaître en allant chez eux acheter vos cigarettes, vos tickets « française des jeux », de l'épicerie ou du gaz... ou tout simplement boire un verre.

Ce sont des gens courageux et vous pourrez constater qu'en plus, ils sont très aimables, souriants et accueillants.

Nous envisageons, par la suite, de construire l'atelier technique dans le fond de la cour. Ce projet sera financé, en grande partie, avec le produit de la vente des services techniques actuels qui eux sont vraiment trop vétustes et très mal placés.

Parmi les projets de cette année, la mise en accessibilité, aux personnes à mobilité réduite, du secrétariat de Mairie vont être engagés et pour cet été ces travaux seront terminés.

➤ Lundi dernier, les conteneurs de tri sélectif de la rue Jean Dupuy ont été incendiés. On sait très bien que ce n'est pas dû à une période de grande sécheresse, malheureusement comme dans d'autres communes, nous avons aussi nos ABRUTIS.

Je peux vous assurer que si un jour nous démasquons ces vandales aussi bien pour les méfaits que je viens d'énumérer ou d'autres qui pourraient éventuellement survenir, je dévoilerai publiquement, le ou les noms des auteurs de ces exactions aussi lâches que stupides.

Ces actes de vandalisme s'ajoutent tristement à d'autres.

Cet été le toit de notre salle des fêtes a été délesté d'une partie de sa couverture, et on sait que ce n'est pas une tempête ou un coup de vent.

Au parc, 5 poubelles ont été incendiées.

➤ Concernant la construction des futurs logements, les appartements rue de la Hercherie et rue de la Libération devraient être terminés pour la fin du printemps. Les maisons pour les seniors, impasse de la gare, pour la fin de l'année.

Je suis conscient que beaucoup de personnes, ici présentes, sont impatientes de voir l'achèvement des travaux afin d'y habiter.

➤ Un autre point, notre commission de circulation s'est réunie dernièrement pour sécuriser les carrefours du cimetière. Je suis conscient qu'un bâtiment est trop près de la route et nous allons prendre des mesures pour faire ralentir la vitesse sur cette départementale. La pose de panneaux "STOP" est à l'étude.

➤ Comme tous les ans, nous continuerons à améliorer les conditions de travail de nos enseignants, pour le plus grand bénéfice de nos élèves, en votant un budget d'investissement et de fonctionnement conséquent.

➤ Malgré la baisse des dotations de l'état, nous allons continuer, à gérer nos finances au plus juste. Notre situation de trésorerie est saine et nous voulons qu'elle le reste.

Et surtout, nous nous engageons à ne pas augmenter nos impôts.

Des projets, nous en avons toujours, mais nous ne voulons pas les réaliser à n'importe quel prix.

Pour cet après-midi, j'ai reçu beaucoup d'excuses, de personnes qui ne pouvaient pas être présentes pour cause d'état grippal ou tout simplement une immobilisation passagère, je les en remercie. Et d'autres malheureusement à cause de maladie et souffrance beaucoup plus grave, je leur souhaite courage et surtout un prompt rétablissement, nous leur apportons tout notre soutien.

Je souhaite en mon nom, et celui de mon conseil, à vous tous qui nous faites l'honneur d'être présents dans cette salle, une très bonne année pleine de joie, de bonheur, de bonne santé et que tous vos souhaits se réalisent.

Médailles d'honneur du travail :

- Madame Josiane NOÉ, médaille d'argent pour 20 ans d'activité professionnelle.
- Madame Liliane ROCH, médaille d'Or pour 35 ans d'activité professionnelle.